

**Plan d'action de développement durable (PADD)
Commission des services juridiques
Mis à jour 2021-2022**

Stratégie gouvernementale 2015-2020	
Orientation 1	Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique
Objectif 1.1	Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique
Activité incontournable	La réalisation, par 90% des ministères et organismes, d'action pour favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation des modes de transport collectifs et actifs par les employés
Action organisationnelle	
1. Utiliser de façon accrue la visioconférence dans le cadre des activités de la Commission des services juridiques	
Indicateur de suivi	Proportion annuelle de rencontres tenues en visioconférence
Cible	40% de rencontres tenues en visioconférence au 31 mars 2022
Lien avec les priorités gouvernementales 2021-2022	Mobilité durable
Direction/secteur responsable	Officiers
Budget associé à la réalisation de l'action	Sans objet
Orientation 1	Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique
Objectif 1.1	Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique
Activité incontournable	La réalisation, par 90% des ministères et organismes, d'action pour favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation des modes de transport collectifs et actifs par les employés
Action organisationnelle	
2. Accroître les pratiques écoresponsables dans les activités de formation des avocats du réseau de l'aide juridique	

Indicateur de suivi	Proportion annuelle de formations en ligne
Cible	30% de formations en ligne au 31 mars 2022
Lien avec les priorités gouvernementales 2021-2022	Mobilité durable
Direction/secteur responsable	Direction principale adjointe de l'administration
Budget associé à la réalisation de l'action	30% du budget annuel en formation (budget 2021-2022 estimé à 125 000\$)
Orientation 1	Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique
Objectif 1.1	Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique
Activité incontournable	La réalisation, par 90% des ministères et organismes, d'action pour favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation des modes de transport collectifs et actifs par les employés
Action organisationnelle	
3. Favoriser et maintenir l'utilisation du transport collectif et actif pour le trajet travail-maison	
Indicateur de suivi	% d'employés utilisant le transport collectif et actif pour le trajet travail-maison
Cible	90% d'employés au 31 mars 2022
Lien avec les priorités gouvernementales 2021-2022	Mobilité durable
Direction/secteur responsable	Secrétariat
Budget associé à la réalisation de l'action	Contribution financière de 5000\$ pour les abonnements Opus de ses employés en offrant un % ou un montant de rabais dans le but d'encourager le transport collectif
Orientation 1	Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique
Objectif 1.2	Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics
Activité incontournable	Mise en œuvre par les MO de processus organisationnels de prise en compte des principes de développement durable

Action organisationnelle	
4. Prendre en compte les principes de développement durable dans le projet de transformation numérique	
Indicateur de suivi	Taux de réalisation des 4 projets de fondation et des 14 projets de développement en matière de transformation numérique du réseau de l'aide juridique et prenant en compte les principes de développement durable
Cible	25% au 31 mars 2022
Lien avec les priorités gouvernementales 2021-2022	Évaluation de la durabilité des interventions gouvernementales
Direction/secteur responsable	Direction du programme de transformation numérique - eMAJ
Budget associé à la réalisation de l'action	Estimation à 3,2 M\$ pour l'année. En processus d'autorisation auprès du SCT.
Orientation 4	Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques
Objectif 4.3	Appuyer et promouvoir les développements de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés
Activité incontournable	Améliorer les mesures permettant d'élargir l'accès à des services de base offerts aux personnes issues des milieux défavorisés
Action organisationnelle	
5. Accroître l'accessibilité à la justice des milieux défavorisés	
Indicateur de suivi	% d'augmentation des demandes d'aide juridique admises (gratuitement ou avec volet contributif)
Cible	5% d'augmentation au 31 mars 2022
Lien avec les priorités gouvernementales 2021-2022	Sans objet
Direction/secteur responsable	Officiers
Budget associé à la réalisation de l'action	Sans objet

2 mars 2021